

## Fiche de données de sécurité

Préparé: 21-11-2018

Version: 1.2

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

---

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: Mauviel Copperbrill

Code produit: 202, 811500

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Retrait de crème pour le cuivre et le laiton. Nettoyant.

Utilisation déconseillée: Utiliser uniquement dans les conditions décrites ci-dessus, toute autre utilisation doit avoir lieu en concertation avec le fournisseur.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Société:

Sterling Polish Company A/S

Nybrovej 95

DK-2820 Gentofte

Tlf.: +45 45 87 70 44

[www.sterlingpolish.dk](http://www.sterlingpolish.dk)

##### Contact et mail:

Hans Rasmussen, [hgr@sterlingpolish.dk](mailto:hgr@sterlingpolish.dk)

##### Service responsable:

mediator A/S, Centervej 2, DK - 6000 Kolding. Consultant: DH

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

---

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

L'étiquetage du produit selon le règlement européen 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage n'est pas imposé.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

-

#### Mention d'avertissement:

-

#### 2.3. Autres dangers

-

#### Autres remarques:

-

#### Autre:

-

---

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

---

#### 3.1./3.2. Substances/Mélanges

Substances	No.-Index	No.-CAS/ CE	Classification-CLP	w/w %	Note
Aluminium (trioxyde de di-)	-/-	1344-28-1/ 215-691-6	-	10-30	1
Quartz	-/-	14808-60-7/ 238-878-4	-	5-10	-
Kaolin	-/-	1332-58 7 / 310-127-6	-	5-10	-

1 = La substance a une limite d'exposition nationale.

---

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

---

#### 4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation: Pas pertinent.

En cas d'ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

En cas de contact avec les yeux: Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Conseils généraux: En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

---

#### 5.1. Moyens d'extinction

Incendie environnant: Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau. Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas directement inflammable. Eviter l'inhalation des vapeurs et fumées – aller à l'air frais. Des fumées dangereuses se forment en cas d'incendie. En cas d'incendie, le produit dégage une fumée dense et noire. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Ne pas laisser l'eau utilisée pour éteindre l'incendie se propager dans les égouts et cours d'eau.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent utiliser l'équipement de sécurité approprié.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir rubrique 8. Personnel d'intervention: le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser de grandes quantités de résidus concentrés solides ou liquides partir dans les égouts - voir rubrique 12.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon. Rincer à l'eau. Se reporter au rubrique 13 pour les instructions sur l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir ci-dessus.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

---

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se reporter au rubrique 8 pour prendre connaissance des consignes d'utilisation et des mesures individuelles de protection.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir utilisation rubrique 1.

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

---

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition UE (INRS ED 984):

Composants	Paramètres de contrôle (VLEP-8h)	Paramètres de contrôle (VLCT)	Remarques
Aluminium (trioxyde de di-)	10 mg/m <sup>3</sup>	-	-

### Valeur de la DNEL/PNEC:

DNEL - Aluminium (trioxyde de di-):

#### Travailleurs

Inhalation - Chroniques Systémiques 15.63 mg/m<sup>3</sup>

Inhalation - Chroniques Locaux 15.63 mg/m<sup>3</sup>

#### Consommateurs

Orale - Chroniques Systémiques 6.58 mg/kg bw/day

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Donnée non disponible.

#### Contrôles techniques appropriés

Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux. Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**Équipement de protection individuelle:**



Protection respiratoire:	Non exigé.
Protection des mains:	Utiliser des gants de protection de type caoutchouc nitril.
Protection des yeux/du visage:	Normalement pas requis. Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux.
Protection de la peau	Non exigé.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Assurez vous, lorsque vous utilisez le produit, qu'un matériau de barrage est disponible à proximité immédiate. Utilisez, dans la mesure du possible, un plateau de préhension pour collecter les déversements pendant le travail.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect:	Crème
Odeur:	-
Seuil olfactif:	-
pH:	5
Point de fusion/point de congélation (°C):	-
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C):	-
Point d'éclair (°C):	-
Taux d'évaporation:	-
Inflammabilité (solide, gaz):	-
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité (vol-%):	-
Pression de vapeur (Pa):	-
Densité de vapeur:	-
Densité relative:	-
Solubilité(s):	-
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	-
Température d'auto-inflammabilité (°C):	-
Température de décomposition (°C):	-
Viscosité:	-
Propriétés explosives:	-
Propriétés comburantes:	-

**9.2. Autres informations**

Température d'inflammation:	-
Liposolubilité:	-

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

---

### 10.1. Réactivité

Aucun connu.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun risque de réaction dangereuse.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun effet connu.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucun effet connu.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, si le stockage est fait conformément aux recommandations.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

---

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë:** Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

Composant	Voie d'exposition	Espèce	Test	Résultat
Aluminium (trioxyde de di-)	Oral	Rat	LD50	5,84 g/kg bw
Aluminium (trioxyde de di-)	Inhalation	Rat	LC50 / 1 Heures	ca. 5000 ppm

**Corrosion cutanée/irritation cutanée:** Peut provoquer une irritation de la peau et des rougeurs.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire:** Peut provoquer une irritation de l'oeil.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:** Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

**Mutagénicité sur les cellules germinales:** Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

**Cancérogénicité:** Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

**Toxicité pour la reproduction:** Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:** Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée:** Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

**Danger par aspiration:** Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

---

### 12.1. Toxicité

Composant	La durée du test	Espèce	Test	Résultat
Aucune donnée	-	-	-	-

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Le potentiel de dégradation des eaux résiduaires.	Test	Résultat
Aucune donnée	-	-	-

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Potentiel de bioaccumulation	LogPow	BCF
Aucune donnée	-	-	-

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucun effet connu.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

La produit ne répond pas aux critères applicables pour les substances PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucunes.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

---

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Suivant la réglementation sur les déchets, le produit n'est pas classé déchet dangereux. Il est recommandé d'éliminer les restes et déchets par le biais du système communal de collecte des déchets, conformément aux spécifications ci-dessous.

#### Code-EAK

20 01 30

15 02 03

#### Marquage spécifique:

-

#### Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

---

Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses par route et par mer, conformément à ADR et à IMDG.

### 14.1 -14.4.

-

### 14.5. Dangers pour l'environnement

-

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport.

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

---

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

-

#### Restrictions professionnelles:

-

#### Autre:

Déclaration en accord avec la réglementation UE no 648/2004 :

Moins de 5% agents de surface non ioniques, moins de 5% hydrocarbures aliphatiques.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Sans.

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

---

### Information supplémentaire:

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).

### Text complet des Phrases-H citées dans les rubriques 2 et 3:

-

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008:	
-	-

### Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité:

REACH: REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals. [Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques].

CLP: Classification Labelling Packaging Regulation (Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage). Règlement (CE) n° 1272/2008.

N° CAS.: Numéro du Chemical Abstract Service.

Numéro CE.: Numéro EINECS et ELINCS (voir également EINECS et ELINCS).

DNEL: Dose dérivée sans effet.

PNEC: Concentration(s) prédite(s) sans effet.

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane).

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

EC50: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

#### Autre:

-

### Changements ont été apportés dans les points suivants:

1-16 – Mettre à jour.

### Cette fiche annule et remplace la version:

1.1 (26-10-2017).

---